A propos des Traoré importés pour payer nos retraites…

écrit par Conan | 27 avril 2021

Pas de la toute dernière actualité, mais cela permet de se faire une idée de de la bande de truands qui pourrit la vie des Français et dont certains chérissent la cause en toute légalité....

A***mis de la Résistance Républicaine, bonjour !***

Ce petit billet pour vous faire partager les infos dont j'ai pris connaissance sur cette *famille en lisant le quotidien Présent du 14 Avril dernier. J'y ai découvert, en effet, le palmarès* ***criminogène d'une bonne partie de ses membres qui me semble avoir été***
plutôt occulté par les grands meRdias du politiquement correct, alors que leurs « exploits » méritent grandement d'être connus de tous…

Assa traoré dénonce un acharnement judiciaire : mais la victime n'est pas vraiment innocente.
L'égérie des mouvements Black Lives Matter en France- la soeur d'adama traoré- dénonce un acharnement contre sa famille de la part de l'Etat.
Portrait d'une famille qui dérange…l'ordre public.
Jeudi 8 Avril, Assa Traoré annonce être de nouveau mise en examen par la justice française, sans pour autant dévoiler la teneur exacte de cette procédure. La soeur d'Adama Traoré-

décédé peu de temps après son interpellation à Beaumont sur Oise en Juillet 2016- vient tout juste d'être condamnée à 4 000 euros d'amende, il y a un mois pour atteinte à la présomption d'innocence. Sur les réseaux , elle avait dévoilé l'identité des trois gendarmes qu'elle considère coupables de la mort de son frère.
Lundi 12 Avril, la porte-parole du mouvement « Vérité pour Adama » comparaissait devant le tribunal judiciaire de Paris. Pour l'occasion, elle a rassemblé ses soutiens sur le parvis, fustigeant « un acharnement » judiciaire contre sa famille. *« Aujourd'hui, toutes les prisons de l'Ile de France comptent un frère Traoré emprisonné »* déclare assa traoré dans une déclaration filmée.
« Après les frères d'adama traoré, on s'est mis à attaquer la soeur » ajoute-t-elle en dénonçant sa récente condamnation.

UNE FAMILLE BIEN CONNUE DU TRIBUNAL DE PONTOISE

« Cinq de mes frères sont passés par la case prison » souligne la soeur de dix-sept enfants d'une famille polygame assumée. Les cinq frères mentionnés ne sont autres que Bagui, Yacouba,Youssouf, Serene et Samba.
Le premier, Bagui, a été condamné en avril 2018 à 30 mois ferme pour extorsion et escroquerie sur des femmes vulnérables. C'est d'ailleurs son dossier qui est à l'origine de l'intervention des gendarmes qui allait entraîner la mort d'adama en 2016. Un an plus tard, alors que Bagui devra comparaître devant les assises pour tentative d'assassinat sur des gendarmes, il écope de nouveau d'un an de prison pour trafic de drogue. Son frère Youssouf, est lui aussi inculpé, présenté comme l'un des organisateurs principaux du trafic, et est condamné à deux ans et demi de prison. Ce même frère, qui en avril 2019, aurait menacé plusieurs femmes proches du comité Traoré sur les réseaux sociaux.
Troisième frère à avoir goûté à la prison, Yacouba qui a été condamné à 18 mois de prison ferme en 2017 pour avoir roué de coups Steven, en représailles de la plainte déposée contre son ancien codétenu, Adama Traoré, pour viols et agressions sexuelles.
Serene Traoré quant à lui, a écopé en avril 2018 de quatre mois de prison ferme et 600 euros d'amende pour outrage envers le maire UDI de Beaumont sur Oise, Nathalie Groux, quelques

jourS après la mort de son frère.
Enfin, Samba Traoré a été retenu coupable d'une agression avec arme en juin 2018 et condamné à quatre ans de prison, dont 18 mois avec sursis.

LE COMBAT CONTINUE

« Le combat continue, ça fait cinq ans qu'on est là » , lance la soeur qui revient sur sa mise examen.
Il ne faut pas laisser passer ça » , prévient-elle devant ses fidèles, les appelant « *à ne pas se laisser intimider, ne pas se laisser faire ».* Un refrain bien connu, puisque chacune des condamnations dans la famille a été suivie d'un communiqué contre « l'acharnement ».
Article d'Etienne Lafage paru dans le quotidien « Présent » du 14 avril 2021.
J'en profite pour signaler que ce quotidien papier (seul journal non subventionné par l'Etat, les milliardaires ou la pub) relaie une opinion très voisine de celle des « Résistants ».
Il s'efforce actuellement à relancer ses abonnements, aussi bien papier que numériques, pour survivre.
Cf WWW.PRESENT.FR